Revue des Collectivités Locales
Périodicité : Mensuel

Date : MARS 17
Page de l'article : p.6-7

Le département de l'Orne innove en lançant Orne-Métropole

L'Orne ne possède pas de villes d'une taille suffisante pour prétendre au statut de « métropole » tant convoité. C'est en se rassemblant que les collectivités ornaises estiment avoir plus de chances de se rapprocher des avantages liés à ce statut. Le département s'est fixé pour objectif de devenir le premier département-métropole.

DR

C'est ainsi que le 10 janvier 2017, l'Agence départementale Ingénierie 61, Établissement public de coopération locale ornais, prenait la dénomination de « Orne-Métropole ». Une décision adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale extraordinaire de l'établissement. Une première en France qui pourrait bien faire des émules !

Les élus de l'Orne ont décidé de forger leur propre démarche métropolitaine sans jamais cependant recourir aux transferts de compétences. Orne-Métropole a pour vocation de préserver les pouvoirs à la base de la démocratie de proximité. La nouvelle entité se veut être le garant d'une action publique de proximité tout en permettant aux élus de mettre en œuvre solidairement, au moyen de leur coopération, une politique globale, en réseau, innovante, dans une recherche exclusive d'amélioration de la vie des Ornaises et des Ornais. « *Nous voulons être en quelque sorte les mandataires ou maîtres d'œuvre des commandes de production de biens et de services publics qui nous sont passées pour le compte des communes et des intercommunalités ; ceci en apportant l'expertise d'un conseil départemental, en nous appuyant sur l'expertise des villes les plus importantes du département, même si elles sont petites au niveau national, et offrir cette expertise au milieu rural* », explique Alain Lambert, ex-président du conseil départemental de l'Orne*. Il estime par ailleurs qu'il est nécessaire pour ce territoire, le plus petit de la région et sans agglomération phare, afin d'être visible et entendu, de faire émerger une entité qui reven-

* Le 17 février 2017, Alain Lambert a démissioné de son poste de président du conseil départemental de l'Orne. Néanmoins, il continuera de siéger comme conseiller départemental de Damigny.

Tous droits réservés à l'éditeur

Revue des Collectivités Locales
Périodicité : Mensuel

Date : MARS 17
Page de l'article : p.6-7

dique clairement sa composition et son identité à la fois urbaine et rurale. « *Le fait de pouvoir démontrer que l'ensemble des communes du territoire a adhéré volontairement à cette structure constitue une chance d'être entendu bien plus facilement que si nous arrivions en ordre dispersé* », ajoute-t-il. Une proposition de loi sera déposée dans ce sens au second semestre 2017. Elle visera à autoriser les départements qui le souhaitent, à choisir un statut de département-métropole, et permettra tous les conventionnements entre le département, les intercommunalités et les communes. Ce nouveau statut facilitera la libre administration et la libre contractualisation entre les collectivités, quel que soit leur échelon territorial. Plus de tutelle du département sur les communes et intercommunalités ou inversement. Le consensus prévaut.

« *En l'absence de statut particulier pour le département-métropole, nous avons choisi comme cadre juridique un établissement public administratif* », poursuit Alain Lambert. La gouvernance de cet établissement est paritaire avec une moitié des sièges réservée à des conseillers départementaux, l'autre moitié étant destinée aux présidents d'intercommunalités ou aux maires. Le département-métropole pourrait bien devenir réalité.

La dénomination de « Orne-Métropole » a été adoptée à l'unanimité.
DR

Au sein d'Orne-Métropole, 2 divisions

Orne-Métropole comprend désormais deux divisions : Ingénierie 61, son « ADN opératoire » pour apporter des services à ses adhérents correspondant aux activités actuelles de l'EPA, et une division Recherche et Développement (R&D) pour innover dans la production de biens et services publics.

Ce nouveau volet R&D est proposé gratuitement aux collectivités adhérentes. Elle est en charge des connaissances nouvelles pour émettre de nouvelles applications dans tous les domaines de l'ingénierie (économique, technique, comptable, financier, organisationnelle, statistique et autres).

Alain Lambert, ex-président du conseil départemental de l'Orne.
DR

Depuis son lancement en juin 2014, Ingénierie 61 a déployé progressivement l'expertise de ses services et prestations auprès des communes et intercommunalités. Elle est un service de proximité créé dans une démarche de mutualisation des compétences et des moyens. En décembre 2016, Ingénierie 61 compte 304 adhérents et étend son territoire puisqu'elle représente 70 % de la population, soit 202 500 habitants (170 600 en 2015). La couverture du territoire a ainsi progressé de 19 %.

En 2016, Ingénierie 61 a aussi élargi son champ d'intervention, notamment dans des domaines complexes comme le patrimoine immobilier (rédaction d'actes, transfert de biens, etc.), la construction et la maintenance des bâtiments, les ressources humaines (gestion des carrières, recrutement, formation), les espaces verts, l'environnement, les marchés publics, l'assistance juridique, l'état civil, l'informatique, les établissements d'enseignement et la restauration scolaire, l'action culturelle (écoles de musique, musées, etc.), la petite enfance, le contrôle de gestion, la dématérialisation.

Elle a intégré également la mission d'assistance pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.

L'Agenda d'Orne-Métropole

2 avril 2015 : installation du nouveau conseil départemental

2 octobre 2015 : adoption à l'unanimité de la stratégie « l'Orne au cœur de la Normandie en 2030 »

4 décembre 2015 : vote à l'unanimité du volet sur l'innovation territoriale du projet « l'Orne au cœur de la Normandie en 2030 »

25 mars 2016 : adoption à l'unanimité de la création de l'association Orne Métropole

30 juin 2016 : installation de l'association Orne Métropole

2 décembre 2016 : vote à l'unanimité pour le développement d'une stratégie de marque et pour le changement de nom de l'agence Ingénierie 61

10 janvier 2017 : adoption à l'unanimité de l'Assemblée générale extraordinaire d'Ingénierie 61 pour la création d'Orne Métropole

Adhérents au 31 décembre 2016 : 24 EPCI, 278 communes, 2 syndicats.

Tous droits réservés à l'éditeur